

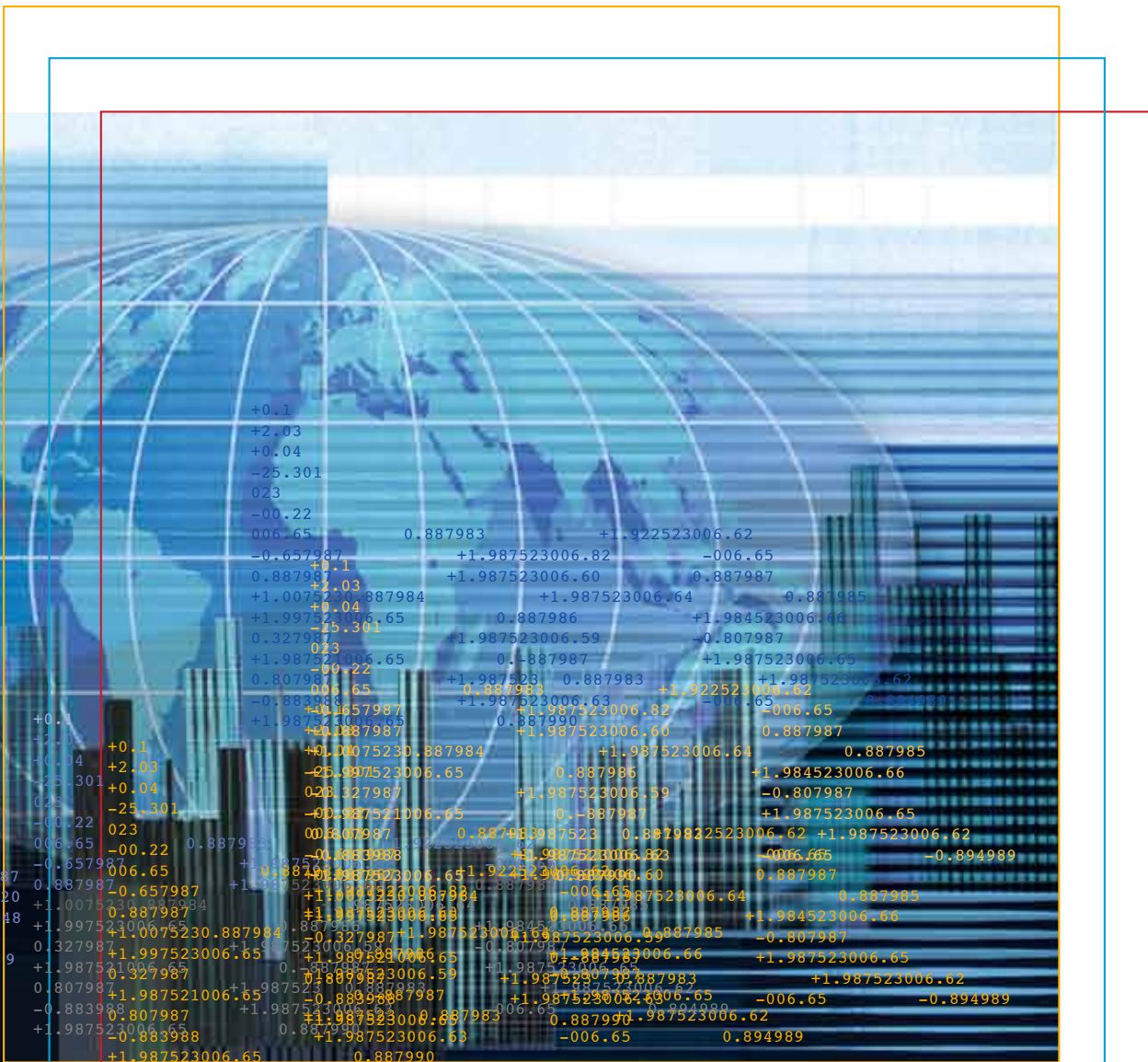
Résumé analytique

EMBARGO
Ne pas publier avant
10:00 GMT le Mercredi 8 Mai 2013



Organisation
internationale
du Travail

TENDANCES MONDIALES DE L'EMPLOI DES JEUNES 2013



Une génération menacée

**TENDANCES MONDIALES DE L'EMPLOI DES JEUNES
2013
Une génération menacée**

Résumé analytique

Copyright © Organisation internationale du Travail 2013
Première édition 2013

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leurs ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013 : Une génération menacée / Bureau international du Travail, Genève 2013

ISBN 978-92-2-227483-3 (imprimé)
ISBN 978-92-2-227484-0 (web pdf)

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Imprimé en Suisse

1. Introduction

1.1 Aperçu général

Il n'est pas facile d'être jeune sur le marché du travail aujourd'hui.

Le redressement de l'économie mondiale a marqué le pas en 2012 et 2013, ce qui a encore aggravé la crise de l'emploi des jeunes et les files d'attente pour les emplois offerts s'allongent de plus en plus pour certains malheureux jeunes demandeurs d'emploi. Elles s'allongent tellement, en fait, que beaucoup de jeunes abandonnent leur recherche d'un emploi. La crise prolongée de l'emploi oblige aussi les jeunes de la génération actuelle à se montrer moins difficiles dans le choix du type d'emploi qu'ils sont prêts à accepter, une tendance qui était déjà évidente avant la crise. Ils sont de plus en plus nombreux à se tourner vers les emplois à temps partiel offerts ou à se retrouver cantonnés dans l'emploi temporaire. La sécurité de l'emploi qui était autrefois la norme pour les générations précédentes – au moins dans les économies avancées – est plus difficile à obtenir pour les jeunes d'aujourd'hui.

Le taux mondial de chômage des jeunes, qui atteint 12,6 pour cent en 2013 selon les estimations, est proche du sommet qu'il avait atteint durant la crise. Toujours d'après les estimations, 73 millions de jeunes sont au chômage en 2013.¹ Parallèlement, l'emploi informel chez les jeunes demeure très répandu et la transition vers le travail décent est lente et difficile.

Les coûts économiques et sociaux du chômage, le chômage de longue durée, le découragement et les nombreux emplois de qualité médiocre pour les jeunes continuent d'augmenter et compromettent le potentiel de croissance des économies.

L'inadéquation des compétences renforce la crise de l'emploi des jeunes

L'inadéquation des compétences entre l'offre et la demande de main-d'œuvre sur les marchés du travail des jeunes est devenue une tendance persistante et croissante. La suréducation et la surqualification coexistent avec la sous-éducation et la sous-qualification, et de plus en plus avec l'obsolescence des compétences qu'entraîne le chômage de longue durée.

À cause de cette inadéquation, il est plus difficile de trouver des solutions à la crise de l'emploi des jeunes et il faut plus de temps pour les mettre en œuvre. En outre, dans la mesure où les jeunes sont effectivement surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent, la société perd leurs compétences valables ainsi que le gain de croissance de la productivité qu'elle aurait réalisé si ces jeunes avaient été employés à leur niveau de qualification approprié.

¹ Sauf indication contraire, les chiffres figurant dans le présent chapitre se rapportent aux jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Dans les régions en développement, où vit 90 pour cent de la population des jeunes du monde, il y a un manque particulier d'emplois stables et de qualité.

Les régions en développement sont confrontées à de grandes difficultés en ce qui concerne la qualité du travail offert aux jeunes. Le présent rapport confirme que dans les économies en développement où les institutions du marché du travail, y compris la protection sociale, sont faibles, un grand nombre de jeunes demeurent voués à un avenir fait d'emploi irrégulier et d'informalité. Les jeunes travailleurs reçoivent souvent un salaire inférieur à la moyenne et accomplissent un travail pour lequel ils sont soit surqualifiés, soit sous-qualifiés. Dans certaines économies en développement, jusqu'à deux tiers de la population des jeunes est sous-utilisée, ce qui signifie que ces jeunes sont au chômage, dans l'emploi irrégulier, la plupart du temps dans le secteur informel, ou bien ni actifs, ni scolarisés ou en formation.

Dans les économies avancées, le chômage de longue durée, tel qu'il est apparu, est une taxe inattendue qui frappe la jeune génération actuelle.

Le chômage des jeunes et les stigmates qu'il entraîne se font particulièrement sentir dans les économies développées et l'Union européenne, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Dans ces trois régions, les taux de chômage des jeunes ont continué de grimper depuis 2008. La hausse du chômage des jeunes a atteint 24,9 pour cent dans les économies développées et l'Union européenne entre 2008 et 2012, et le taux de chômage des jeunes s'élevait à 18,1 pour cent en 2012, un niveau qui est resté constant pendant une décennie. Selon les projections actuelles, le taux de chômage des jeunes dans les économies développées et l'Union européenne ne redescendra pas au-dessous de 17 pour cent avant 2016.

Comme cela a été exposé dans l'édition 2010 des *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes*, il y a un prix à payer pour accéder au marché du travail en période de difficultés économiques. On a beaucoup appris sur les "stigmates" subis en termes de capacité de gain future et de voies d'accès pour la transition vers le marché du travail (BIT, 2010b). Mais les stigmates peut-être les plus graves concernent la défiance de la jeune génération actuelle à l'égard des systèmes socio-économiques et politiques. Cette défiance des jeunes s'est en partie exprimée dans les manifestations politiques comme celles qui se sont produites en Grèce et en Espagne pour protester contre les mesures d'austérité.

Pour résoudre les problèmes, il faut recourir à des politiques créatives et de vaste portée.

Pour améliorer l'état des marchés du travail des jeunes, il faut bien comprendre les questions relatives à l'emploi et au marché du travail qui sont propres à chaque pays. Si l'on veut déterminer les besoins par pays et élaborer des politiques et des programmes d'intervention, il est essentiel d'analyser les marchés du travail des jeunes, en se concentrant en particulier sur les problèmes qui caractérisent la transition des jeunes vers le travail décent.

Il faut un mouvement global dont les grandes lignes ont été définies dans l'Appel à l'action (voir le chapitre 6) afin de briser le cercle vicieux qui maintient tant de millions

de jeunes en dehors de l'éducation et enfermés dans l'emploi non productif et la pauvreté.

1.2 Organisation du rapport

La présente édition des *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* offre une vue actualisée des marchés du travail des jeunes dans le monde entier, axée à la fois sur la persistance de la crise des marchés du travail et sur les problèmes structurels qui affectent les marchés du travail des jeunes.²

Le chapitre 2 expose le contexte, avec un aperçu général des marchés du travail des jeunes aux niveaux mondial et régional. Le chapitre 3 est axé sur l'inadéquation des compétences dans les économies avancées. Les tendances récentes y sont examinées et les groupes plus vulnérables à cette inadéquation sont identifiés, parmi lesquels figurent les jeunes en général et les jeunes femmes en particulier. Le chapitre 4 met l'accent sur la situation à laquelle sont confrontés les jeunes dans les régions en développement où la main-d'œuvre est abondante, où les capitaux sont rares et où il existe un net contraste entre l'économie traditionnelle, en voie de rétraction mais qui reste dominante, et l'économie "moderne". Un modèle permettant de désagréger davantage les indicateurs traditionnels est proposé, fondé sur les données issues des enquêtes sur la transition école-vie active réalisées dans le cadre du partenariat Work4Youth conclu entre le Bureau international du Travail et la Fondation MasterCard.

Le chapitre 5 poursuit l'examen des marchés du travail des jeunes dans les économies en développement, à l'aide des nouvelles micro-données disponibles, mais en s'attachant plus particulièrement à la question de la transition vers le marché du travail. Les nouvelles données sur les voies d'accès et la durée de la transition permettent de broser un tableau inédit de la façon dont les jeunes passent de la fin de leur scolarité (ou de leur première insertion dans la vie active) à une situation stable sur le marché du travail, ou sinon se retrouvent cantonnés dans des catégories d'activité économique moins productives et moins bénéfiques comme le chômage ou le travail indépendant auto-défini et non satisfaisant. Le chapitre 6 clôt le rapport avec un aperçu général des solutions offertes aux pouvoirs publics, qui s'appuient sur les constatations faites dans le présent rapport ainsi que sur les récentes recommandations formulées par l'OIT dans diverses instances internationales.

1.3 Principales constatations

Le présent rapport est dense et contient de nombreuses données et informations. Le résumé ci-après vise à aider le lecteur à appréhender les principales constatations et informations actualisées concernant les tendances du marché du travail des jeunes.

1.3.1 Tendances mondiales (chapitre 2)

² Les éditions précédentes des *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* (2004, 2006, 2008, 2010, 2011, 2012) peuvent être consultées sur le site web de l'OIT à l'adresse suivante: www.ilo.org/trends.

Le taux mondial de chômage des jeunes, qui avait baissé, passant de 12,7 pour cent en 2009 à 12,3 pour cent en 2011, est remonté à 12,4 pour cent en 2012, et a continué de monter pour atteindre 12,6 pour cent en 2013, selon les estimations, soit 1,1 point de pourcentage au-dessus du niveau où il était avant la crise en 2007 (11,5 pour cent).

D'après les projections, le taux mondial de chômage des jeunes devrait atteindre 12,8 pour cent d'ici à 2018, avec des disparités régionales croissantes car les améliorations attendues dans les économies avancées seront neutralisées par des hausses dans d'autres régions, principalement en Asie.

Les estimations montrent que le chômage mondial des jeunes devrait demeurer à 73,4 millions en 2013, soit une hausse de 3,5 millions depuis 2007 et 0,8 million au-dessus du niveau où il se trouvait en 2011. La hausse du chômage des jeunes et la baisse du taux d'activité ont contribué à abaisser le ratio mondial de l'emploi des jeunes par rapport à la population qui s'est établi à 42,3 pour cent en 2013, contre 44,8 pour cent en 2007. Cette diminution est partiellement due à l'augmentation de la scolarisation. Selon les projections, le ratio mondial de l'emploi des jeunes par rapport à la population devrait s'établir à 41,4 pour cent en 2018.

Au niveau mondial, le ratio du taux de chômage des jeunes par rapport à celui des adultes n'a guère changé ces dernières années et se situe à 2,7 pour cent en 2013. Les jeunes demeurent donc presque trois fois plus susceptibles d'être au chômage que les adultes, et la tendance haussière du chômage mondial continue de les toucher fortement.

Le ratio mondial de l'emploi par rapport à la population a diminué de 2 points de pourcentage entre 2007 et 2012. Cela était dû à une baisse du taux d'activité et à la hausse du chômage, tandis que l'évolution de la structure démographique a contribué à la hausse du ratio emploi-population. La contribution du chômage des jeunes à la baisse du ratio emploi-population a été particulièrement marquée dans les économies développées et l'Union européenne ainsi qu'en Asie de l'Est.

1.3.2 Tendances dans les économies avancées (chapitre 2)

Depuis 2009, peu de progrès ont été accomplis pour réduire le chômage des jeunes dans les économies développées et l'Union européenne dans son ensemble. Le taux de chômage des jeunes en 2012 est estimé à 18,1 pour cent, le même taux qu'en 2010 et le niveau le plus élevé dans la région au cours des deux dernières décennies. Si l'on prend en compte le taux de découragement (3,1 pour cent), le taux de chômage des jeunes ainsi ajusté s'établit à 21,2 pour cent. Selon les projections, il devrait demeurer au-dessus de 17 pour cent jusqu'en 2015, puis baisser à 15,9 pour cent pour 2018.

Entre 2008 et 2012, le nombre de jeunes chômeurs a augmenté de plus de 2 millions dans les économies avancées, soit une hausse de presque 25 pour cent. Au deuxième trimestre de 2012, le taux de chômage des jeunes a été supérieur à 15 pour cent dans les deux tiers des pays avancés. Cependant, les expériences varient d'un pays à l'autre. Le taux de chômage des jeunes était inférieur à 10 pour cent dans six pays de l'OCDE au deuxième trimestre de 2012, et dans trois pays, il est actuellement au-dessous du niveau qu'il avait au même trimestre de 2008 (Allemagne, Israël et Suisse).

De 2008 à 2010, la proportion du nombre de jeunes ni dans l'emploi, ni scolarisés ou en formation par rapport à l'ensemble de la population jeune, le taux "NEET", a augmenté de 2,1 points de pourcentage pour atteindre 15,8 pour cent en moyenne dans les pays de l'OCDE, ce qui signifie qu'une jeune personne sur six dans les économies avancées est sans emploi et n'est pas scolarisée ou ne suit pas de formation.

La crise du chômage des jeunes dans les économies avancées se traduit aussi par un allongement de la période de recherche d'un emploi et par une diminution de la qualité des emplois. Dans la majorité des pays de l'OCDE, un tiers des jeunes demandeurs d'emploi, voire plus, sont au chômage depuis au moins six mois.

En Europe, une proportion croissante de jeunes employés occupent des emplois atypiques, y compris des emplois temporaires et le travail à temps partiel, et les éléments d'information montrent qu'une part importante de cette augmentation n'est pas l'expression d'un choix, mais correspond bien à une situation involontaire. L'emploi des jeunes à temps partiel en part de l'emploi total des jeunes en Europe était de 25 pour cent en 2011. Par ailleurs, 40,5 pour cent des jeunes employés de la région travaillaient au titre de contrats temporaires.

1.3.3 Tendances dans les régions en développement (chapitre 2)

Les taux régionaux de chômage des jeunes varient fortement. En 2012, le chômage des jeunes était à son apogée au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, à 28,3 pour cent et 23,6 pour cent, respectivement, et c'est en Asie de l'Est (9,5 pour cent) et en Asie du Sud (9,3 per cent) qu'il était le plus bas. Entre 2011 et 2012, les taux régionaux de chômage des jeunes ont augmenté dans toutes les régions hormis l'Europe centrale et l'Europe du Sud-est (hors UE), ainsi que la Communauté des États indépendants (CEI), l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Asie du Sud-est et le Pacifique. Des tendances encourageantes sont manifestes dans certains pays, par exemple Azerbaïdjan, Indonésie et Philippines.

Les taux de chômage des jeunes, d'après les projections, devraient rester au même niveau ou augmenter dans toutes les régions entre 2012 et 2014, à l'exception des économies avancées et de l'Afrique subsaharienne.

Les projections pour 2012 à 2018 montrent que le ratio de l'emploi des jeunes par rapport à la population devrait diminuer dans toutes les régions hormis les économies développées et l'Union européenne. La plus forte baisse prévue concerne les régions d'Asie, allant de 1,1 point de pourcentage en Asie du Sud à 2,5 points de pourcentage en Asie de l'Est.

Dans les pays et régions où les niveaux de pauvreté sont élevés et les parts de l'emploi vulnérable sont importantes, le problème de l'emploi des jeunes tient autant à la qualité médiocre des emplois qu'au chômage. Par exemple, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne affichent des taux régionaux de chômage des jeunes relativement bas, mais cela est lié à des niveaux de pauvreté élevés, ce qui signifie que le travail est une nécessité pour beaucoup de jeunes. En Inde, les éléments d'information montrent que les taux de chômage des jeunes sont plus élevés dans le cas des familles dont le revenu

est supérieur au seuil de pauvreté (1,25 \$EU) que dans le cas de celles dont le revenu est inférieur à ce seuil.

Le taux NEET pour les jeunes est élevé dans certaines régions en développement pour lesquelles des chiffres sont disponibles. Par exemple, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ce taux était estimé à 19,8 pour cent en 2008.

1.3.4 Le défi de l'inadéquation des compétences (chapitre 3)

Le présent rapport examine deux types d'inadéquation des compétences, en utilisant les niveaux d'instruction comme indicateur indirect des compétences. Le premier type est l'inadéquation entre l'offre et la demande de compétences chez les jeunes et repose sur une comparaison des niveaux d'instruction pour ceux qui sont employés et ceux qui ne le sont pas. Le second type concerne l'inadéquation entre les compétences que possèdent les jeunes et celles qu'exigent leurs emplois.

Dans les économies avancées, les éléments d'information montrent qu'il existe un risque d'inadéquation plus élevé pour ceux qui sont au bas de la pyramide de l'éducation, qui se traduit par des taux de chômage relativement élevés pour ceux qui sont peu qualifiés par rapport à ceux qui sont très qualifiés. Ce type d'inadéquation a augmenté de 2010 à 2011, ce qui indique une détérioration de la position des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail.

S'agissant du second type d'inadéquation, les éléments d'information tirés des économies avancées montrent que la probabilité d'être suréduqué est bien plus grande pour les jeunes (âgés de 15 à 29 ans) que pour les travailleurs âgés de 30 ans et plus, et qu'ils sont aussi moins susceptibles d'être sous-éduqués. La suréducation des jeunes dans les économies avancées a augmenté de 1,5 point de pourcentage sur la période allant de 2002 à 2010, ce qui reflète en partie des hausses des niveaux d'instruction. Cependant, la forte augmentation de la suréducation au cours des deux dernières années (de 1,4 point de pourcentage) suggère une autre conséquence de la crise économique : les jeunes ayant atteint un plus haut niveau d'instruction prennent de plus en plus des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés. Le phénomène croissant de la suréducation signifie donc que les jeunes au bas de la pyramide de l'éducation sont mis sur la touche. Les jeunes dont le niveau d'instruction est moins élevé se retrouvent au bout de la queue même en ce qui concerne les emplois pour lesquels ils sont parfaitement qualifiés. Parmi les jeunes qui sont particulièrement vulnérables à ce second type d'inadéquation des compétences figurent les jeunes femmes, les migrants et les handicapés.

1.3.5 Enquêtes sur la transition école-vie active (chapitres 4 et 5)

Les marchés du travail des économies en développement sont très différents de ceux des économies développées. Dans les économies en développement, le caractère irrégulier de l'emploi chez les jeunes et leur tendance à sortir précocement du système scolaire sont les caractéristiques du marché du travail qui diffèrent le plus nettement de celles des jeunes des économies développées. Par rapport aux économies avancées, ces pays sont confrontés aux difficultés supplémentaires que sont le sous-emploi et la pauvreté au travail, les jeunes constituant l'essentiel des travailleurs dans l'économie informelle tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

Le chômage des jeunes est un grave problème dans les économies à faible revenu. Lorsqu'on utilise une définition assouplie du chômage (selon laquelle la recherche active d'un emploi n'est pas un critère d'inclusion), le taux de chômage est multiplié par deux dans beaucoup d'économies à faible revenu. En fait, si l'on applique cette définition, le taux de chômage moyen obtenu dans les économies les moins avancées est encore plus élevé que dans les économies à revenu élevé. De plus, les jeunes chômeurs dans les économies à faible revenu ne bénéficient pas des régimes de protection sociale qui sont offerts à ceux des économies développées.

L'emploi de faible qualité domine dans les dix économies en développement examinées au chapitre 4. Si l'on observe les moyennes dans les dix pays, huit jeunes travailleurs sur dix sont dans l'emploi informel, six sur dix n'ont pas de contrat de travail stable et un tiers des jeunes sont sous-qualifiés pour le travail qu'ils accomplissent, ce qui a des conséquences tant pour la productivité de l'entreprise que pour la sécurité des travailleurs eux-mêmes. Les niveaux élevés de sous-utilisation de la main-d'œuvre jeune dans les économies en développement font obstacle au développement. Une forte proportion de jeunes (60 pour cent) des régions en développement sont sans travail, non scolarisés ou encore dans l'emploi irrégulier. Autrement dit, dans les économies en développement, près de deux tiers des jeunes ne réalisent pas pleinement leur potentiel économique.

Les nouvelles données présentées dans le chapitre 5 permettent de broser un tableau inédit de la façon dont les jeunes passent de la fin de leur scolarité (ou de l'accès à leur première activité économique) à un emploi stable, ou sinon se retrouvent enfermés dans des catégories d'activité économique marquées par l'informalité, l'incertitude et la pauvreté au travail. Dans les dix pays en développement analysés, les jeunes hommes sont plus susceptibles que les jeunes femmes d'aller au bout de la transition vers un emploi stable et/ou satisfaisant. La richesse du ménage, un plus grand investissement dans l'éducation et le fait d'être originaire d'un milieu urbain sont aussi des facteurs susceptibles d'offrir des avantages dans la transition des jeunes vers le marché du travail. L'étude comparative des diverses expériences de travail n'est pas la norme dans les économies en développement. Lorsqu'il existe peu de possibilités sur le marché du travail, les jeunes ont tendance à se cramponner à l'emploi qu'ils ont, quelle que soit sa qualité.

1.3.6 Des politiques de promotion du travail décent pour les jeunes (chapitre 6)

Cinq domaines de politique essentiels qui peuvent être adaptés aux conditions nationales et locales ont été identifiés par les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs des 185 États Membres de l'OIT à la Conférence internationale du Travail (CIT) en juin 2012 et sont inclus dans la Résolution "La crise de l'emploi des jeunes : Appel à l'action".³ Ces domaines de politique comprennent: i) des politiques de l'emploi et économiques qui renforcent la demande globale et améliorent l'accès au financement; ii) l'éducation et la formation pour faciliter la transition école-vie

³ Le texte intégral de la Résolution de 2012 "La crise de l'emploi des jeunes: Appel à l'action" figure sur le site web de l'OIT à l'adresse suivante : http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/101stSession/texts-adopted/WCMS_185950/lang--fr/index.htm.

active et pour prévenir l'inadéquation par rapport aux besoins du marché du travail; iii) des politiques du marché du travail pour cibler l'emploi des jeunes défavorisés; iv) l'entrepreneuriat et le travail indépendant pour aider les jeunes susceptibles de devenir entrepreneurs; et v) des droits au travail fondés sur les normes internationales du travail pour faire en sorte que les jeunes bénéficient de l'égalité de traitement. Ces principaux domaines de politique, avec des informations détaillées sur des interventions et des exemples de bonnes pratiques spécifiques, sont examinés au chapitre 6 compte tenu de l'analyse développée dans le présent rapport et des discussions dans des réunions comme les sommets du G20.

Encadré 1. L'emploi des jeunes: une priorité du G20

La situation alarmante des jeunes sur les marchés du travail de la plupart des pays du G20 a fait l'objet de discussions et délibérations des sommets du G20. Au sommet de Londres sur la croissance, la stabilité et l'emploi (avril 2009), les dirigeants ont adopté un Plan global pour le redressement et la réforme et se sont engagés à "soutenir ceux qui sont touchés par la crise en créant des possibilités d'emploi". Ils ont aussi invité l'OIT à travailler avec d'autres organisations compétentes et à "évaluer les actions entreprises et celles qui sont nécessaires pour l'avenir". Ce sommet a été suivi par celui de Pittsburg où les dirigeants se sont engagés à mettre les emplois de qualité au cœur du processus de redressement, ont décidé de convoquer la première Réunion des Ministres du travail et de l'emploi, et ont demandé à l'OIT d'élaborer la stratégie du G20 pour la formation (voir l'encadré 10).

La deuxième Réunion des Ministres du travail et de l'emploi (Paris, septembre 2011) a été consacrée à la discussion des principales difficultés concernant l'emploi des jeunes dans les pays du G20 et a mis en évidence le rôle des politiques pour accroître la quantité et la qualité des emplois pour les jeunes (OCDE et OIT, 2011). Les recommandations des Ministres ont été avalisées par les dirigeants à Cannes (novembre 2011). Elles avaient trait à l'amélioration des politiques actives de l'emploi – en particulier pour les jeunes et les autres groupes vulnérables – à l'établissement de socles de protection sociale, à la promotion des normes internationales du travail et au renforcement de la cohérence des politiques économiques et sociales. Le sommet a aussi établi une "Task Force" sur l'emploi, la priorité immédiate étant donnée à l'emploi des jeunes en 2012.

La "Task Force" sur l'emploi s'est réunie sous la présidence du Mexique et il a été demandé à l'OIT et aux autres partenaires de l'aider à passer en revue les politiques et programmes pour l'emploi des jeunes, en particulier les apprentissages et autres mesures destinées à faciliter la transition école-vie active. Les principales conclusions de la "Task Force" sur l'emploi concernant les stratégies en faveur de l'emploi des jeunes dans les pays du G20 ont été avalisées par les Ministres du travail et de l'emploi (Guadalajara, mai 2012) et par le sommet des dirigeants (Los Cabos, juin 2012). Les conclusions sont notamment les suivantes i) améliorer la qualité des systèmes d'apprentissage et autres programmes pour la transition école-vie active en collaboration avec les partenaires sociaux; ii) offrir une orientation professionnelle et faciliter l'acquisition d'une expérience de travail en vue de promouvoir le travail décent; iii) appuyer l'offre de mesures en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes; iv) étudier des programmes de coopération technique volontaires, au niveau bilatéral ou conjointement avec des organisations internationales, comme moyen de communiquer les "meilleures pratiques" pour traiter la question de l'emploi des jeunes; v) demander à l'OIT, l'OCDE et d'autres organisations internationales de travailler avec les institutions nationales afin de mieux comprendre la situation des jeunes dans les pays du G20 et de mettre en œuvre des initiatives en faveur de l'emploi des jeunes avec l'appui des partenaires sociaux. Les dirigeants ont prolongé d'une année le mandat de la "Task Force" sur l'emploi sous la présidence de la Russie.

Les partenaires sociaux ont activement contribué à concrétiser la priorité donnée à l'emploi des jeunes par le G20. Les organisations professionnelles (B20) et les organisations syndicales (L20) des pays du G20 ont instamment prié les dirigeants des pays du G20 de prendre des mesures pour améliorer la situation de l'emploi en général et des jeunes en particulier afin de prévenir "le risque qu'une part croissante de la

population perde confiance dans l'économie mondiale".⁴ Ils ont aussi attiré l'attention des dirigeants à Cannes sur les éléments essentiels qui pourraient donner de la pertinence aux socles de protection sociale définis au niveau national dans tous les pays, sur la nécessité de mettre en application les principes et droits fondamentaux au travail, et sur l'importance de promouvoir la cohérence des actions dans le système multilatéral.

Les préoccupations des jeunes au sujet du manque d'emplois décents pour eux et leurs camarades ont été exprimées par les représentants des jeunes sélectionnés par chaque pays du G20. En mai 2012, les représentants des jeunes se sont réunis au sommet Y20 (Puebla, Mexique) et ont élaboré un ensemble de conclusions pour attirer l'attention des dirigeants du G20 sur les priorités mondiales (y compris la stabilité et l'inclusion financière globales, le commerce international, le développement durable et la croissance verte, la sécurité alimentaire et l'avenir du G20). Un ensemble spécifique de conclusions avait trait à la création d'emplois de qualité pour les jeunes.⁵

Source: d'après des informations figurant sur le site web de l'OIT concernant le G20, www.ilo.org/g20.

⁴ Voir la déclaration conjointe du B20 et du L20 datée de novembre 2011 sur le site web http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/meetingdocument/wcms_166713.pdf.

⁵ Les documents finals des délégués de l'Y20 au Mexique peuvent être consultés sur le site web <http://www.g20mexico.org/en/y20-mexico-youth-fora>.